

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Questions approfondies de droit administratif I</b>
<b>Section(s)</b>	<b>- (4 ECTS) Bachelier en Droit Cycle 1 Bloc 3</b>

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Audrey HERNE	50	Quad 1

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Contentieux administratif</b>	25h	Audrey HERNE
<b>Marchés publics</b>	25h	Kelly DE DECKER

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Contentieux administratif</b> : 22h de théorie, 3h d'exercices/laboratoires
<b>Marchés publics</b> : 25h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Contentieux administratif</b> : Français
<b>Marchés publics</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Aucune

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Rendre accessible l'exploitation des données juridiques dans un souci de vulgarisation</li> <li>◦ Présenter des solutions argumentées les mieux appropriées en droit et/ou en gestion.</li> </ul> </li> <li>• Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Appliquer les principes juridiques de base et les règles déontologiques spécifiques au métier juridique</li> </ul> </li> <li>• Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Situer son action dans le contexte des faits, des institutions socio-économiques et politiques et des publics concernés</li> <li>◦ Cibler les différentes questions juridiques soulevées, les analyser et les confronter avec les sources idoines du droit</li> <li>◦ Développer un esprit de synthèse</li> </ul> </li> </ul>

## Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



### Paix, justice et institutions efficaces

Objectif 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

sous-objectifs : **16.3 - 16.6 - 16.10**

## Acquis d'apprentissage spécifiques

Connaître et maîtriser les dispositions en matière de contentieux administratif . Savoir

appliquer la théorie aux cas pratiques donnés en classe

Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre la nouvelle législation des marchés publics

Maîtriser à 100% la terminologie propre aux marchés publics

## Contenu de l'AA Contentieux administratif

Rappel sur les pouvoirs subordonnés

Pourquoi exercer un contrôle de l'administration?

Les différents types de contrôles (administratifs, citoyens, judiciaires)

## Contenu de l'AA Marchés publics

1. Le champ d'application *ratione personae*
2. Philosophie de la législation sur les marchés publics
3. Les bases légales

4. Les principes qui régissent les MP

5. Marchés publics : loi du 17 juin 2016 et AR du 18 avril 2017

- Eléments de base d'un marché public /personnes concernées et objet du contrat
- Eléments de la conception de la commande -phase de passation du marché -modes -critères -publicité
- Les motifs d'exclusion
- Phase de l'attribution du marché
- Phase de L'exécution du marché
- Contentieux

## Méthodes d'enseignement

**Contentieux administratif** : cours magistral, approche par projets, approche interactive, approche inductive, approche déductive, étude de cas

**Marchés publics** : cours magistral, étude de cas

## Supports

**Contentieux administratif** : syllabus, notes de cours

**Marchés publics** : notes de cours, ppt

**Ressources bibliographiques de l'AA Contentieux administratif**

Lewalle, P., Contentieux administratif, Bruxelles, Larcier, 2008

Sohier, J., Les procédures devant le Conseil d'Etat, Bruxelles, Kluwer, 2009

**Ressources bibliographiques de l'AA Marchés publics**

. loi du 17 juin 2016 et AR du 18 avril 2017

Thiel,P,Mémento marchés publics et PPP 2018,,éd Kluwer ,2017

**Évaluations et pondérations**

<b>Évaluation</b>	Évaluation avec notes aux AA
<b>Pondérations</b>	Contentieux administratif : <b>50%</b> Marchés publics : <b>50%</b>
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Contentieux administratif : Français Marchés publics : Français

**Méthode d'évaluation de l'AA Contentieux administratif :**

Evaluation écrite 100%

Idem seconde session

**Méthode d'évaluation de l'AA Marchés publics :**

Première et seconde session : examen écrit 100% (questions ouvertes)

Année académique : **2022 - 2023**